

Motion de soutien aux pêcheurs professionnels du territoire et à l'avenir de la pêche locale : sauvegarder une identité maritime et des emplois

La pêche n'est pas, sur notre territoire, une activité économique parmi d'autres. Elle en constitue l'une des identités fondatrices. Le port du Grau d'Agde et la Criée aux poissons, forment le cœur d'une filière qui irrigue toute l'économie locale : petits métiers, mareyage, poissonneries, restauration, transformation, logistique, tourisme. À Agde, la pêche représente plus de 500 emplois directs et indirects. La Criée du Grau d'Agde garantit chaque jour, grâce à des arrivages quotidiens et une vente en quelques heures, une chaîne de fraîcheur et de traçabilité exemplaire, et fait vivre pêcheurs, mareyeurs et poissonniers du territoire.

Cette filière, à l'instar d'autres secteurs comme l'agriculture et la viticulture dont nous connaissons les besoins et les difficultés, est aujourd'hui menacée dans son existence même, sous l'effet d'un effet de ciseaux devenu insoutenable : un choc énergétique sans précédent, une accumulation de contraintes réglementaires et une absence totale de visibilité.

Il n'y aurait aucun bénéfice, ni environnemental ni alimentaire, à faire disparaître une flottille locale, contrôlée, tracée et vertueuse, pour la remplacer par des importations produites dans des conditions sociales et environnementales moins exigeantes. La disparition de la pêche au Grau d'Agde entraînerait la perte d'un savoir-faire irremplaçable, la fragilisation d'un équipement public majeur, et l'effacement d'une part essentielle de l'identité maritime de notre littoral.

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, réuni le 28 septembre :

- Apporte son soutien plein et entier aux pêcheurs, marins, petits métiers, mareyeurs, poissonniers et à l'ensemble des salariés de la filière pêche du territoire, ainsi qu'à leurs organisations professionnelles mobilisées, et déclare légitimes les revendications qu'ils portent.
- Prend acte de l'annonce du plan de sauvegarde annoncé par Madame Catherine Chabaud, Ministre de la mer et de la Pêche lors de sa visite du 21 septembre dans notre département notamment et demande à l'État au-delà des annonces des mesures concrètes.

- Réaffirme l'engagement de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée aux côtés de la filière : maintien et développement de la Criée aux poissons du Grau d'Agde, soutien à la promotion et à la consommation des produits de la pêche locale, notamment dans le cadre des circuits courts et des actions touristiques et pédagogiques du territoire.